

# TESTEZ VOTRE (VOS) DETECTEUR(S) DE FUMEE CHAQUE PREMIER JEUDI DU MOIS !



Un détecteur de fumée qui fonctionne correctement peut vous sauver la vie en cas d'incendie. Pour vous assurer que votre détecteur de fumée fonctionne bien, il est important de le contrôler et de le tester régulièrement. Seul un détecteur de fumée de qualité, correctement installé, régulièrement testé et bien entretenu pourra doubler vos chances de survivre à un incendie !

## Trois règles pour tester un détecteur de fumée :

1. **Convenez de l'occupant de l'habitation qui, une fois par mois, devra tester le(s) détecteur(s) de fumée**
2. **Testez mensuellement votre (vos) détecteur(s) de fumée, par exemple chaque premier jeudi du mois**
3. **Si nécessaire, remplacez chaque année les piles de votre (vos) détecteur(s) de fumée au moment du passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été**

## Qui

- Désignez, à la maison, 1 personne chargée de tester le(s) détecteur(s) de fumée chaque premier jeudi du mois !

## Comment

- Un bouton d'essai se trouve sur la face externe du détecteur de fumée.
- Testez le détecteur de fumée en appuyant pendant +/- 20 secondes sur ce bouton d'essai. Le signal d'alarme retentit brièvement sur simple pression du bouton. Cela signifie que le détecteur de fumée fonctionne encore correctement.
- N'utilisez jamais une flamme nue comme des bougies, des briquets ou du papier que vous faites brûler pour tester un détecteur de fumée, au risque de provoquer un incendie ou d'endommager l'appareil.

## Quand

- Testez l'(es) appareil(s) au moins une fois par mois, par exemple chaque premier jeudi du mois. Indiquez cette 'Journée du détecteur de fumée' sur votre calendrier.
- Effectuez toujours le test après une longue période d'absence (ex. vacances), après l'installation de l'appareil et le remplacement des piles (ou en cas de coupure de courant).

## Quid si le détecteur de fumée ne fonctionne pas au moment du test

- Dans le cas d'un détecteur de fumée avec piles non remplaçables, lisez le manuel du fabricant et achetez, si nécessaire, un nouvel appareil.
- Si vous disposez d'un détecteur de fumée de qualité, celui-ci émettra normalement un signal lorsque les piles devront être remplacées. Le cas échéant, procédez immédiatement au remplacement des piles et testez l'appareil.
- Tous les appareils n'émettent toutefois pas de signal lorsque les piles doivent être remplacées. C'est pourquoi le test mensuel est essentiel.

## Pour remplacer les piles du détecteur de fumée

- Achetez de préférence un détecteur de fumée muni de piles non remplaçables d'une durée de vie de 10 ans.
- Si vous disposez d'un détecteur de fumée dont les piles sont remplaçables, testez l'appareil une fois par mois.
- Petite recommandation : remplacez chaque année les piles de votre détecteur de fumée au moment du passage à l'heure d'été (soit, en 2012, le 25 mars !).  
Gardez à l'esprit : **L'hiver est passé ? Il est temps de remplacer les piles du détecteur de fumée !**
- Remplacez à temps les piles lorsque celles-ci sont quasi plates. Testez une fois par mois votre (vos) détecteur(s) pour vérifier l'état des piles.
- Après avoir remplacé les piles, testez l'appareil à l'aide du bouton d'essai.